

LIVRE QUATRIEME.

- CHAP. I. *Des Loix relativement à l'éducation que la République doit donner aux citoyens.* 133
- CHAP. II. *De la nécessité de reconnoître un Être suprême. Des maux que produit l'Athéisme. Des Loix qu'on doit lui opposer.* 164
- CHAP. III. *De la nécessité d'un culte public. Que le Législateur doit le faire respecter, & empêcher que la Religion ne dégénère en fanatisme & en superstition.* 208
- CHAP. IV. *Des Loix nécessaires pour établir l'union entre la religion & la philosophie, ou pour empêcher que l'une ne dégénère en superstition, & l'autre en impiété. Conclusion de cet Ouvrage.* 232

Fin de la Table.

DE



DE LA LÉGISLATION,

OU

PRINCIPES DES LOIX.

SECONDE PARTIE.

LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE PREMIER.

*Des précautions avec lesquelles le Législateur doit préparer les citoyens d'un Etat corrompu, à se rapprocher des vues de la nature.*

PRENONS cette route à gauche, dit Milord, gagnons le fond de la vallée, nous ne courons aucun risque de nous égarer, en allant le long  
II. Partie. A



2 DE LA LÉGISLATION,  
du coteau par lequel nous sommes  
venus. Quand le tems ne nous invi-  
teroit pas à prolonger notre prome-  
nade, je prends un intérêt trop vif à  
la doctrine que vous venez de nous ex-  
poser, pour songer à retourner par le  
chemin le plus court. Je l'avoue, pour-  
suivit-il; vos premières propositions  
m'ont d'abord paru autant de para-  
doxes; mais actuellement la vérité m'en  
paroît démontrée. Que vous m'au-  
riez épargné d'erreurs & de mauvais  
raisonnemens, si, dès que nous avons  
commencé à parler de nos Loix, vous  
m'aviez présenté vos idées dans toute  
leur étendue. Plus j'applique vos prin-  
cipes, à ce que je me rappelle de  
l'Histoire, & à ce qui se passe sous  
nos yeux dans toute l'Europe; plus  
je suis persuadé avec vous que tous  
les maux de la société sont le fruit  
de l'avarice & de l'ambition. Par-  
tout, je vois que ces deux passions  
gouvernent les Conseils des Princes  
& les assemblées des Nations, &  
causent de plus grands ou de moi-  
ndres maux, suivant que les Loix leur  
laissent une carrière plus ou moins  
libre.

OU PRINCIPES DES LOIX. Liv. III. 3

J'en suis convaincu; ce n'est que  
par hasard que ces deux passions ont  
quelquefois procuré des avantages  
passagers. Quelques Princes & quel-  
ques Magistrats ont eu l'adresse de  
s'en servir pour former & exécuter de  
grandes entreprises; & sur-le-champ  
de mauvais raisonneurs n'ont pas  
manqué de présenter ces succès perni-  
cieux, comme des modèles qu'il  
falloit imiter: mais que cette pré-  
tendue prospérité a été courte! Avant  
que de louer l'avarice & l'ambition  
qui ont fait gagner quelquefois des  
batailles, & paroître un peuple avec  
éclat; avant que de les regarder  
comme le principe & le ressort d'un  
bon Gouvernement; il falloit exa-  
miner quelles ont été les suites né-  
cessaires de ces succès momentanés.  
Après avoir irrité ces deux passions  
pour leur donner plus de force &  
d'énergie, espérera-t-on de s'en  
rendre le maître & d'arrêter leur  
mouvement destructif?

Je le dirai sans flaterie: les Loix  
que vous venez de nous proposer me  
paroissent très-sages, & les seules ca-  
pables de rendre la société heureuse.

A ij



## 4 DE LA LÉGISLATION,

Vous pouvez, je crois, souffrir cet éloge que je vous donne grossièrement, puisque ces Loix ne font pas de vous: vous ne les avez point imaginées, vous n'avez fait que les recueillir chez les peuples dont nous admirons le plus les vertus, & dont nous envions le bonheur. Quoique vous ne parliez plus de nous ramener à la Communauté des biens: quoique vous nous laissiez nos propriétés & les misères de notre vanité, espérez-vous, dans la malheureuse position où se trouve l'Europe, qu'elle ne rejettera pas vos Loix? Vous aurez beau faire, nous serons plus dépravés que vous ne ferez indulgent. Nous ressemblons à ces malades qui se plaignent, qui desirer, disent-ils, la santé, & qui n'ont pas le courage de suivre le régime qui la leur rendroit. Qu'un Législateur ose proposer sérieusement vos Loix, & vous verrez avec quel dédain elles seront accueillies. Chimères s'écriera-t-on, rêveries de l'enfance du monde! Nous ne voulons point de votre bonheur; épargnez-vous la peine de fonder, à l'exemple de Platon, une République imagi-

OU PRINCIPES DES LOIX. Liv. III. 5  
naire; & donnez-nous des Loix qui ne commencent pas par nous rendre malheureux, en nous privant de tous nos plaisirs.

Je suis tout consolé, répondit notre Philosophe, du mépris que vous m'annoncez: mais notre objet n'est pas dans cet entretien, d'imaginer des Loix qu'on veuille recevoir. Si j'avois formé ce dessein, je fais bien, Milord, comment je m'y prendrois: au lieu de parler à la raison; je parlerois aux passions & aux préjugés. Je flatteroie la manie de chaque peuple à qui j'aurois affaire; & de mauvais raisonnemens passeroient pour des démonstrations. Je ferois un ample recueil des friponneries & des subtilités qui ont eu quelque succès; je parlerois du pouvoir de l'argent; je peindrois le monde soumis à des ambitieux; je donnerois de belles espérances; & sans doute mes leçons procureroient quelque avantage passerager à des Puissances avares & ambitieuses. Mais il ne s'agit pas de cela entre nous. Je cherche les Loix auxquelles la nature nous a soumis, & sans lesquelles les hommes ne feront



jamais que de vains efforts pour établir une société heureuse & perpétuer son bonheur. Il faut donc se résoudre, repartit Milord, à penser tristement que nous sommes condamnés à être pour toujours les victimes de nos passions. J'en ai peur, répliqua notre Philosophe, & je voudrois, pour ma consolation, être assez visionnaire pour croire aux charmes de l'évidence, & me persuader qu'un jour viendra, où les passions soumises & respectueuses se taisant en sa présence, nous prendrons sans effort le parti d'être justes & raisonnables; mais, à ne vous pas mentir, cette révolution ne me paroît pas aussi prochaine qu'aux Economistes.

Cependant, il faut vous l'avouer, j'ai quelquefois mes accès d'espérance; quelquefois je me demande, pourquoi nous ne pourrions pas faire un pas vers le bonheur, en adoptant les Loix un peu sévères dont je viens de vous parler. Pourquoi, me dis-je, serions-nous incapables de faire aujourd'hui, ce qu'ont fait autrefois des peuples, qui peut-être ne valaient guères mieux que nous? Les Spartiates & les Ro-

ains avoient nos vices, avant que d'avoir les vertus que nous admirons. Les uns & les autres connoissoient la fatale propriété, & ils ne l'avoient point établie parmi eux impunément. Là-dessus, je me fais un tableau de l'ambition des Spartiates, quand Lycurgue leur donna des Loix, & de l'avarice des Romains, quand la liberté succéda aux Tarquins. C'est ainsi, Milord, que par d'agréables rêveries je cherche à me consoler.

Non, non, interrompit Milord, avec vivacité, ce ne sont point là des rêves. Vous m'avez parlé, il n'y a qu'un moment, de je ne fais combien de circonstances, de hasards & d'événemens extraordinaires par lesquels la fortune change quelquefois les mœurs & l'esprit d'une Nation. Voilà ce qui fonde mes espérances: lassés du mal, il nous peut prendre fantaisie de faire un pas vers le bien: revers, prospérité, disgraces, pourquoi voulez-vous que tout soit éternellement perdu pour la Société? Après tout, les hommes raisonnent, & l'expérience peut les éclairer. A force d'être les dupes de cette mau-



vaine politique dont l'avarice & l'ambition sont les auteurs & les instrumens : pourquoi n'ouvriraient-ils pas enfin les yeux ? Vous m'avez converti, pourquoi voulez-vous que d'autres soient plus attachés que moi à leurs préjugés ? Il est doux d'espérer, & j'espère en effet, puisque le tems emmène tout, qu'il paroitra enfin un Législateur inflexible & courageux, qui, sans ménagement pour nos vices nous forcera d'être heureux.

Eh ! voilà précisément, s'écria notre Philosophe, le mal-à-droit Législateur que je redoute. S'il ne falloit que du courage pour corriger les hommes, ils auroient déjà été corrigés cent fois ; car l'Histoire est pleine de ces braves Législateurs qui ont voulu nous arracher à nos vices. Mais il faut de la patience ; mais il faut un art extrême à manier des passions soupçonneuses & toujours prêtes à s'aigrir & à s'irriter. Quel est le Législateur qui peut s'opposer au torrent des passions & de l'opinion publique ? Il y a, Milord, dans la politique comme dans la médecine, des remèdes qui par leur nature ne

sont pas destinés à guérir ; mais qui préparent le bon effet de ceux qu'on employe ensuite, & qui attaqueront le siège ou la source du mal. Les Législateurs, je ne fais par quelle fatalité, moins habiles que les médecins, ont rarement connu la différence de ces remèdes, & les ont presque toujours administrés au hasard. Quand il falloit se contenter d'inviter, de solliciter, de préparer, ils ont voulu contraindre ; mais on n'obtient rien en demandant trop & mal-à-propos. Sans doute il auroit été avantageux aux Romains, que les citoyens qui s'étoient retirés sur le Mont sacré, au lieu de rentrer à Rome avec des Magistrats qui n'avoient simplement que le pouvoir de s'opposer aux décrets du Sénat qui feroient tort au peuple, y fussent revenus avec des Tribuns, revêtus de l'autorité qu'ils acquirent dans la fuite peu-à-peu, & qui fut si utile à la République. Il auroit été avantageux, pour prévenir les dissensions de la place publique, de régler les droits des deux ordres, & de porter en un jour toutes ces Loix favorables à l'égalité, & qui



furent la grandeur des Romains. Mais en voulant trop obtenir, il est vraisemblable que les Plébéyens n'auroient rien obtenu. Les Patriciens fiers, courageux & accoutumés à être des tyrans, auroient préféré leur ruine entière à la perte de leur autorité. Il eût été à craindre que ces Tribuns, trop puissans à leur naissance, ne fussent à leur tour devenus des tyrans. Ils auroient eu d'abord trop d'avantage sur les Patriciens, pour sentir combien il leur importoit de se conduire avec modération. N'ayant pas eu le tems, au milieu des agitations & des intérêts opposés de la noblesse & du peuple, de se faire une politique & des maximes convenables au bien public, ils auroient excité les commotions violentes de l'Anarchie, au lieu d'établir l'ordre & la paix.

En voyant devant lui le but où l'Etat doit tendre, que le Législateur ne soit jamais la dupe de son zèle pour le bien public; il s'en éloigneroit en voulant s'en approcher trop brusquement. Jamais il ne me persuadera s'il n'a pas mérité ma confiance & mon estime. Qu'il travaille à se

OU PRINCIPES DES LOIX. *Liv. III.* 11  
réformer lui-même, qu'il paroisse oublier ses propres intérêts, s'il veut que je me fie à ses Loix. Qu'il prépare ensuite & conduise la réforme qu'il médite, avec la lenteur que la nature employe elle-même pour changer le génie, les mœurs & le caractère d'une Nation. Faites attention, Milord, que sa marche n'est jamais brusque ni précipitée. Remarquez qu'en vertu du pouvoir qu'elle a donné à l'habitude sur notre esprit, pouvoir qui contribue tant à notre tranquillité, nous tendons tous à une sorte d'inertie qui nous porte à être encore aujourd'hui & demain ce que nous étions hier. Un événement, quelque important qu'il soit, n'ayant jamais changé en un jour le caractère d'un peuple; la politique seroit insensée, si avec le secours d'un nouveau Code de Loix, elle se flattoit de donner subitement à une Nation un génie nouveau. J'ai étudié ces événemens mémorables, qui, au rapport des Historiens, ont fait une révolution entière & prompte dans les Sociétés; & je crois avoir toujours remarqué que ces événemens créateurs, si je puis



parler ainsi, n'auroient rien produit, s'ils ne s'étoient présentés après une foule d'autres évènements, & dans des circonstances qui avoient préparé peu-à-peu la révolution. Le spectacle de Lucrece violée & qui se punit du crime de Tarquin, ne détruit la Royauté à Rome, que parce qu'on y avoit conservé d'anciennes idées de liberté, & que les Rois, par leurs vexations & leurs injustices, avoient lassé la patience de leurs sujets, sans avoir encore éteint leur courage. Si Tarquin n'avoit été qu'un Prince ordinaire, l'attentat de son fils n'auroit causé qu'une émeute passagère. De même si les Plébéyens se fussent retirés sur le Mont sacré à la première injustice des Patriciens, tout se seroit promptement accommodé. Les Grands auroient fait des promesses vagues & incertaines, le peuple s'en seroit contenté; & au lieu de cette constance héroïque qui ramena l'égalité entre les deux Ordres de la République, les Patriciens auroient encore exercé leur tyrannie sur le peuple.

L'amour de la nouveauté auquel la plupart des Historiens accordent tant

de pouvoir, & qui leur est si utile pour expliquer les évènements qu'ils rapportent, n'est en vérité qu'une chimère. Examinez la nature de notre cœur & de notre esprit, & vous jugerez que nous sommes au contraire portés à nous désier de toutes les choses avec lesquelles nous ne sommes pas familiarisés. Ce qu'on appelle amour de la nouveauté, n'est en effet qu'une lassitude de la situation dont nous avons raison de n'être pas contents. C'est parce que nous nous trouvons mal dans la place que nous occupons, que nous voulons en changer; & remarquez qu'alors même nous y revenons sans nous en appercevoir, & comme entraînés par une sorte d'instinct. Les Hollandois font-ils las de la tyrannie de Philippe II? Ils ne travaillent point à se rendre libres; ils ne cherchent qu'un nouveau Maître, & c'est parce qu'ils n'en trouvent point qu'ils fondent enfin une République.

Prendre un mécontentement passager pour une disposition habituelle, regarder un moment d'effervescence, d'engouement ou d'enthousiasme,



comme le principe d'une révolution, c'est une erreur grossière. Nous avons nos habitudes qu'il faut rompre; & le Législateur qui l'ignore ne fera que des Loix inutiles. Je vous citerai un exemple remarquable. Quand Votre Charles II. remonta sur le Trône de ses pères, vos compatriotes, Milord, sortirent en quelque sorte de leur caractère. Ils montrèrent une joie excessive au retour de ce Prince fugitif qu'ils avoient proscrit, & dont le pere étoit mort sur un échafaud. C'est une yvresse générale qui s'étend de Londres jusqu'aux extrémités de l'Angleterre. Au milieu des fêtes & des illuminations, on se hâte de faire le procès à plusieurs personnes qui avoient été exceptées de l'amnistie; on exhume les corps de Cromwel, de son Gendre Ireton & de Bradslau, pour les attacher à un gibet. L'engouement du peuple passe jusqu'au Parlement; on prend ce mouvement convulsif de la Nation pour une disposition au pouvoir arbitraire; & un Bill est porté pour prescrire l'obéissance aveugle. Comment votre Parlement, Milord, ne s'apper-

cut-il pas que le règne austère & dur de Cromwel n'avoit pas suffi pour étouffer chez vous l'amour de la liberté & de l'indépendance que vos guerres civiles n'avoient rendu que plus actif? Pourquoi vos bons patriotes, indignés de tout ce délire; crurent-ils voir la ruine entière de votre liberté? Il ne falloit pas prendre la chose si sérieusement. La joie du peuple ne prouvoit point qu'il aimât le despotisme, & la nouvelle Loi du Parlement ne devoit avoir aucune autorité. Charles II. ne s'y trompa pas; il sentit qu'il ne devoit pas tout oser sur un trône dont les marches étoient encore ensanglantées. Il consulta plus le caractère de sa Nation, que la nouvelle Loi, & il fit bien. Quand son successeur, moins prudent, voulut agir en Maître absolu, il souleva les esprits, & les Stuards sont allés régner à Saint-Germain-en-Laye & à Rome, sur quelques Valets & quelques Catholiques superstitieux.

Le Législateur ne peut donc compter sur ses nouvelles Loix, qu'autant qu'elles ont quelque analogie avec le caractère de la Nation qu'il veut ré-



former. Mais je le plains beaucoup, si cette Nation n'a aucun caractère; si éternée par ses vices elle ne desire rien, ou ne desire que foiblement. Comment s'y prendra-t-il pour fixer ce protée inconstant? La constance du Législateur se lassera; & un moment de distraction détruira son ouvrage. Si les citoyens ne sont que de grands enfans que tout affecte également, je voudrois qu'on songeât d'abord à leur donner un caractère. Examinez si cette mollesse de l'ame ne tient pas à l'habitude de s'occuper de choses qui ne peuvent occuper qu'un moment, c'est-à-dire, à des plaisirs ou à des niaiseries dont on est nécessairement bien-tôt las. Il faut alors présenter aux esprits, des objets capables de faire une impression plus vive, & sur-tout plus durable. Tâchez de donner à l'ame des élans ou des secouffes qui la retirent de son oisiveté. Sans proscrire trop rigoureusement les anciennes mœurs, renfermez d'avantage le citoyen en lui-même, qu'il ait un intérêt à changer de conduite. Si l'ame est affaïffée par la crainte & l'habitude de la misère, commencez

à vous montrer moins sévère & plus indulgent. Commence-t-on enfin à se former un caractère national? Profitez-en pour encourager quelques vertus & quelques talens, exciter de l'émulation. Bien-tôt le Législateur ne marchera plus à tâtons, & ses premiers succès lui apprendront ce qu'il peut espérer.

Si vous êtes obligé de réformer le caractère d'un peuple pour le préparer à recevoir un nouveau Gouvernement, tentez de donner plus d'activité aux passions qui sont les plus favorables à l'exécution de votre projet. Sur-tout, étudiez avec soin quelle est la passion qui vous oppose les plus grands obstacles; mais gardez-vous de l'attaquer directement & de front; vous la révolteriez, & elle triompheroit de vos Loix. Pour préparer les Romains à la servitude, Auguste employa la crainte; pour les accoutumer à la perte de leur liberté, il se garda bien de les accabler du poids de son pouvoir. C'est un Monarque absolu qui feint de s'honorer des Magistratures de l'ancienne République. Il promet d'abdiquer la